



Indicateurs CO₂e en 2024 (selon Green House Protocol)

1	Pour chaque modalité de livraison, la moyenne des émissions en équivalents CO2 générées par la levée, le tri, l'acheminement et la distribution des envois postaux, mesurées en gramme, par unité de volume définie par l'Institut, en distinguant les émissions suivantes :		
	Scope 1	les émissions directes provenant de sources détenues ou gérées par l'entreprise	2,2 gCO2e/pcl
	Scope 2	les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie,	0,2 gCO2e/pcl
	Scope 3	les autres émissions indirectes générées par des activités externalisées	401,6 gCO2e/pcl
2	Pour chaque modalité de livraison et pour les différents types d'émission visés au 1°, la moyenne des émissions en équivalents CO2, mesurées en gramme, par unité de volume définie par l'Institut, générées durant la seule phase de distribution au sens de l'article 2, 6° de la loi		
	Scope 1	les émissions directes provenant de sources détenues ou gérées par l'entreprise	0,0 gCO2e/pcl
	Scope 2	les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie,	0,0 gCO2e/pcl
	Scope 3	les autres émissions indirectes générées par des activités externalisées	268,9 gCO2e/pcl
3	Pour chaque modalité de livraison, la moyenne du kilomètre par véhicule par colis, dans la phase de distribution		1,32
4	Le pourcentage des kilomètres par véhicule couvert par les véhicules sans émissions dans la phase de distribution		7,05
5	L'adhésion éventuelle à une charte de durabilité sectorielle		Green Deal(s)
6	Le pourcentage d'énergie renouvelable utilisée dans leurs bâtiments		100,00
7	Le pourcentage de véhicules électriques et de véhicules sans émissions actifs au sein de la flotte		7,41